
La Corporation Municipale de St-Fulgence

253, rue Saguenay, St-Fulgence, Qc G0V 1S0

Tél.: 674-2588

Le 1er décembre 1989.

Concitoiennes, concitoiens

L'année 1989 tire à sa fin et l'heure est au bilan. Nous constatons que beaucoup reste à faire, mais il est des signes qui nous incitent à poursuivre. La rétrospective que nous présentons sera complétée d'une perspective à court et moyen terme pour notre territoire municipal et la population qui l'habite.

Nous terminerons cette présentation par une analyse budgétaire de l'année 1989 et ce que nous réserve l'année 1990.

La période des Fêtes est une occasion privilégiée pour vous exprimer nos meilleurs voeux. Les membres du conseil municipal ainsi que le personnel vous souhaitent un très Joyeux Noël et que la nouvelle année qui commence soit parsemée de moments des plus précieux.

1. RÉTROSPECTIVE:

L'année 1989 marquera les annales de notre municipalité. Le fait majeur aura été sans nul doute les Fêtes soulignant nos 150 années d'histoire. Au nom de tous les citoyens et concitoiennes de St-Fulgence, toute notre reconnaissance au Comité organisateur, à tous ces bénévoles qui ont permis à notre population de vivre cette année sous les feux de la rampe, et surtout de reprendre contact avec nos racines.

L'implication, la prise en charge du développement de notre municipalité passe par chacun, chacune d'entre nous, par chacun des organismes socio-économiques oeuvrant sur notre territoire. Seul, nous ne pouvons pas grand-chose; collectivement, nous représentons une force qui pourrait en surprendre plus d'un!

Il est terminé le temps où d'autres viendront nous dire quoi faire, comment le faire et quand le faire. St-Fulgence c'est à nous, il nous appartient et notre municipalité ne deviendra jamais autre chose que ce que nous aurons voulu qu'elle soit, qu'elle devienne.

En ce sens, l'année 1989 est riche en événements, gestes, interventions qui confirment que notre collectivité est sur la bonne voie.

DES FAITS...?

- La concrétisation du projet de l'Auberge Tourel;
- l'implication de notre Caisse populaire dans le cocktail-bénéfice du 150ième;
- la présentation du projet des battures qui devrait connaître certaines confirmations en 1990;

- les dames Fermières qui soulignent avec éclat leurs 50 années de présence dans le milieu;
- la journée de la bernache qui attire 4,000 visiteurs à St-Fulgence;
- St-Fulgence qui obtient le second rang dans le cadre de Campagnes fleuries;
- production d'une carte touristique de notre municipalité;
- parc Cap Jaseux qui reçoit 1,200 jeunes en Camporee, en plus de son achalandage en croissance;
- la pêche blanche qui confirme l'importance de cette activité (426 cabanes en 1989);
- les résidents du Lac Xavier qui mettent sur pied une série d'activités soulignant leurs 50 années de villégiature;
- la mise en exploitation d'une source d'eau potable dans le Rang Ste-Anne par la Compagnie Labrador. Cette exploitation permettra d'alimenter le marché du Saguenay-Lac-St-Jean et la région de Québec. Son appellation: "Eau Mont-Valin, source de St-Fulgence".
Mise en opération: début 1990;

— mise sur pied de la "Société du Parc des Monts-Valin". Les municipalités de Chicoutimi, St-David-de-Falardeau, St-Honoré, Canton Tremblay, St-Fulgence, Ste-Rose-du-Nord et la M.R.C., UNE PREMIÈRE, s'assoient à la même table et confirment leur intention de travailler au développement de la Rivière Valin et des Monts-Valin. Notre municipalité a exercé un certain leadership dans ce dossier;

— la Maraîchère et son dossier d'Hébergement Famille est présente plus que jamais à St-Fulgence:

1988 — 650 touristes français
 1989 — 2,000 touristes français
 1990 — 4,000 (prévision);

— les citoyens, citoyennes de St-Fulgence s'offrent de nouveaux locaux; Le Foyer Culturel est devenu réalité et les dames Fermières s'installent au second plancher de ce nouvel édifice municipal;

— la poursuite de certains travaux d'embellissement sur le territoire municipal.

Voilà des gestes qui confirment que des associations, des corporations, des entrepreneurs privés, des comités, vos élus municipaux peuvent travailler solidairement à la réalisation d'objectifs communs.

Tout n'est cependant pas parfait. Il faut toutefois poursuivre sur cette lancée. Un tour d'horizon sur ce que nous réserve 1990, permettra de bien identifier les défis de la prochaine décennie.

2. PERSPECTIVE:

Soucieuse de ses contraintes budgétaires et également de votre capacité de payer, votre administration municipale met tout en oeuvre afin de réaliser le PLUS POSSIBLE avec le MOINS POSSIBLE.

2.1 L'EAU POTABLE:

L'année 1989 aura permis à vos élus municipaux de cheminer dans le dossier relatif à la qualité de l'eau potable.

En mai 1989⁽¹⁾, le Groupe-Conseil Saguenay effectue une visite du poste de chloration, le barrage, la prise d'eau et le territoire localisé en amont. Voici les éléments majeurs à retenir:

1) On se souviendra qu'en 1988, la municipalité avait mandaté l'U.Q.A.C. afin de procéder à l'inventaire des sites pouvant offrir un potentiel pour desservir les résidents en eau souterraine.

a) le déversoir en béton armé est trop étroit. "Une augmentation du débit (forte pluie, fonte de neige rapide) pourrait avoir des conséquences fâcheuses. Il faut songer à élargir l'évacuateur".

b) "La coloration de l'eau semble **acceptable** à la prise d'eau, mais semble se détériorer dans le réseau d'aqueduc. Il importe donc de purger régulièrement le réseau et **toutes** les bornes-fontaines."

c) "En général... les équipements existants seraient convenables pour une alimentation en eau potable, moyennant quelques améliorations". La quantité d'eau est suffisante, mais **la qualité pourrait être améliorée** en ajoutant des équipements pour l'enlèvement de la couleur.

d) "L'eau souterraine est un objectif que tous souhaiteraient mais qui amène aussi sa part de risques et d'incertitudes."

Ses coûts: \$210,000/km (conduite d'eau et électricité)
\$300,000 (puits artésien et génératrice).

Selon l'étude effectuée en 1988, deux (2) sites ont retenu l'attention (aux extrémités des rangs St-Louis et St-Joseph). Les coûts du réseau d'aqueduc atteindraient \$1,5 million.

L'autre possibilité, une recherche en eau souterraine à proximité de nos installations actuelles:

Les coûts:	\$30,000 à \$50,000	essais
	\$65,000	électricité
	\$75,000	chemin d'accès
	\$300,000	installation du puits

Coût total: \$490,000.

e) Recommandations:

- élargir le déversoir du barrage;
- nettoyer le réseau plus souvent;
- rafraîchir les instruments de dosage de chlore;
- réglementer les usages en amont du barrage;
- améliorer la prise d'eau (porte, grillage, ajouter du chauffage, améliorer l'accès, etc...);
- remplacer les vieilles conduites de fonte par du P.V.C. lors des futurs travaux;
- vidange périodique du lac en amont du barrage.

Vos élus municipaux prévoient au budget 1990, l'exécution de travaux respectant les recommandations soumises par les consultants.

2.2 L'ASSAINISSEMENT:

Certains(es) citoyens, citoyennes de la municipalité se souviendront qu'en 1978 une aide financière substantielle dans le cadre du programme PAIRA était confirmée. La réalisation des travaux d'aqueduc et d'égoût sanitaire, incluant les étangs d'épuration permettait une aide financière de \$1,291,690.

En moyenne, il en aurait coûté \$225 annuellement à chaque usager (incluant le service de la dette, les frais annuels d'entretien et d'opération).

À l'aube des années '90, la situation n'a guère évolué, sauf bien entendu, le coût des travaux à être exécutés qui dépasse les \$4,000,000.

Le programme AIDA a succédé à PAIRA et certaines règles du jeu, plus restrictives, font maintenant partie de la réalité.

Des discussions sont entreprises depuis plus d'un an avec les intervenants politiques concernés. Il est évident que la facture à payer par les usagers devrait se situer à un niveau comparable à celui de 1978.

Ainsi, lors des rencontres avec le ministre de l'Environnement, le président de la Fondation de la faune, le responsable de Canards Illimités et des fonctionnaires du M.L.C.P., nous avons soumis un projet qui a retenu l'attention de ces éventuels partenaires.

Il consiste en la cohabitation d'une aire de nidification de la sauvagine et des étangs d'assainissement. En plus de fournir un élément d'interprétation original sur la façon écologique de gérer des polluants, cette réalisation renforcerait la vocation faunique d'une partie du territoire municipal, tout en réduisant de façon significative les coûts rattachés au projet (élimination d'un émissaire).

Le travail se poursuit et il chemine conjointement avec le dossier de mise en valeur de nos battures.

2.3 LE RÉSEAU ROUTIER

Tous, vous en conviendrez, auront constaté depuis longtemps que notre réseau routier est fatigué. Les budgets du ministère des Transports diminuent et les besoins sont criants surtout lorsque nous constatons l'état lamentable des rangs Ste-Marie, St-Louis et St-François.

En 1989, votre municipalité a préparé un dossier à partir des pressions, résolutions, échanges de correspondance qui remontent à 1979. Dix ans plus tard, l'asphaltage des rangs St-Louis et Ste-Marie est resté lettre morte.

D'ailleurs, une pétition accompagnait ce dossier et il n'est pas dans nos intentions de reculer dans nos démarches afin que ces deux rangs reçoivent le traitement qu'ils méritent.

Il reste encore beaucoup à faire en voirie municipale. En 1989, le budget discrétionnaire du ministère des Transports (\$20,000) aura permis l'asphaltage de quelques tronçons de rues sous la responsabilité de la municipalité. C'est très peu comme intervention, mais ces travaux permettent de petites améliorations locales.

2.4 LES IMMOBILISATIONS

Lors de la présentation du budget 1989, l'automne dernier, nous avons prévu affecter \$22,429 au Fonds de dépenses en immobilisation. De plus, nous annonçons qu'un montant de \$40,321 serait affecté à même les surplus accumulés, de manière à réaliser la phase 1 de nos travaux en immobilisation.

Un an plus tard, le Foyer Culturel et le local pour les dames Fermières, sis au 251, rue Saguenay sont devenus réalité.

Partant du principe qu'une immobilisation n'hypothèque pas l'avenir, nous sommes particulièrement fiers de cette réalisation. Notre municipalité a pu se doter de nouveaux espaces (2,425 pi²), sans recourir à un règlement d'emprunt.

De plus, cette acquisition nous permet plus de latitude pour le réaménagement éventuel de l'Édifice municipal.

Voyons en détails ce qu'il en aura coûté pour réaliser les travaux au 251, rue Saguenay.

1. Acquisition (maison-terrain)	\$30,000
2. Coûts des travaux (immobilisation)	\$81,546
3. Achats et confection de mobilier	\$13,217
4. Subventions (M.A.C. - P.A.D.E.L.)	\$38,800

3. SITUATION FINANCIÈRE MUNICIPALE:

D'abord quelques comparaisons:

Datée du 20 octobre 1989, la direction générale de l'Administration financière du M.A.M. faisait parvenir à l'ensemble des municipalités du Québec, une analyse financière.

Quelques données extraites de cette analyse attirent l'attention.

a) La dette nette aux livres:	\$167,448
Richesse foncière uniformisée:	\$42,800,656
Dette nette/Richesse foncière uniformisée:	= 0.39%
Municipalités de même taille:	= 1.84%
Municipalités de la M.R.C.:	= 3.66%
b) Frais de financement (remboursement annuel/dépenses)	
Frais financement/dépenses:	= 7.49%
Municipalités de même envergure:	= 16.64%
Municipalités de la M.R.C.:	= 21.55%
c) Dette nette (per capita):	
Notre municipalité:	\$ 78
Municipalités de même taille:	\$ 481
Municipalités de la M.R.C.:	\$1,108
d) Per capita des dépenses:	
Notre municipalité:	\$271
Municipalités de même taille:	\$527
Municipalités de la M.R.C.:	\$871

Ces quelques données nous permettent d'affirmer que la santé financière de notre municipalité en date du 20 octobre 1989 est très rassurante, et surtout d'insister sur le fait que l'immobilisation à même les recettes confirme une saine gestion de vos argents.

Revenons aux détails plus particuliers de notre situation financière.

3.1 LES RECETTES (REVENUS):

Au budget de 1989, nous escomptions des revenus de \$471,830. L'estimé des revenus au 31 décembre devrait atteindre \$511,589, soit un excédent des revenus de \$39,759 qui s'explique principalement par une subvention de \$20,000 pour l'asphaltage et la réfection des chemins en hiver et un projet P.D.E. (programme de développement de l'emploi).

La présentation du budget 1990, souligne des revenus escomptés de \$530,832, soit une augmentation de 3.6% par rapport aux estimés de 1989.

Nous portons à votre intention qu'à la fin de l'année 1989, les remboursements des règlements d'emprunt 61 et 62, dans le secteur Valin (.17¢/\$100 d'évaluation) et dans le secteur du Village (.04¢/\$100 d'évaluation) seront complétés.

En contrepartie, votre conseil municipal, dans sa planification budgétaire, se doit de prévoir des sommes d'argent afin d'améliorer l'édifice municipal (toiture à refaire, pertes d'énergies dues à l'isolation déficiente). C'est pourquoi nous prévoyons une augmentation du taux d'imposition de .05¢/\$100 d'évaluation, en vigueur pour 1990.

Dans les faits, cette augmentation n'affecte pas le compte de taxes des propriétaires du secteur Village (.01¢/\$100 d'évaluation). Quant aux propriétaires du secteur Valin, leur compte de taxes sera quand même réduit de 0.12¢/\$100 d'évaluation.

Seuls les propriétaires n'étant pas desservis par le réseau d'aqueduc municipal en 1989, auront à supporter une hausse de .05¢/\$100 d'évaluation.

3.2 LES DÉPENSES:

Sur ce point, nous aimerions insister sur le fait que la conjoncture actuelle nous impose cette décision. La présentation détaillée du budget de 1989 et celui de 1990 vous permettra de constater qu'au niveau des dépenses, le poste ADMINISTRATION GÉNÉRALE subit une augmentation de \$16,397. Les élections municipales (recensement municipal, impressions) nécessitent une prévision budgétaire de \$8,000. Également, la quote-part de notre municipalité à la M.R.C. au poste ÉVALUATION provoque une hausse de \$4,000 des dépenses.

Le second poste budgétaire le plus affecté en terme de dépenses en 1990, concerne l'enlèvement et la destruction des ordures. Une augmentation de 44% est déjà annoncée et effective depuis le 1er novembre 1989. Les dépenses affectées à ce poste, passent de \$33,710 en 1989 à \$60,000 en 1990.

En résumé, la comparaison entre les dépenses prévues de 1990 et celles de 1989 fait ressortir une volonté politique de maintenir un rythme de croissance qui respecte la capacité de payer des citoyens. Les seules augmentations des dépenses portent sur des obligations qui nous sont imposées de l'extérieur: gestion des déchets, évaluation foncière.

Voici en détails les chiffres qui vous seront proposés lors de la session du conseil portant sur l'adoption du budget qui sera tenue le 18 décembre 1989 à 19h30.

RECETTES

	États financiers 1988	Estimation 1989	Budget 1990
RECETTES DE SOURCES LOCALES:			
Taxe foncière générale	228 708	232 266	254 702
Répartitions locales	15 755	15 839	
Eau	49 536	49 320	51 120
Égoûts	3 240	3 096	3 096
Enlèvement et destruction des ordures	28 638	32 058	58 775
Taxe d'affaires	<u>980</u>	<u>1 005</u>	<u>1 000</u>
SOUS-TOTAUX	<u>326 857</u>	<u>333 584</u>	<u>368 693</u>
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES:			
École primaire	6 867	6 944	6 712
Réseaux télécomm., gaz, électricité	34 050	33 125	43 686
Gouvernement du Canada	<u>418</u>	<u>220</u>	<u>220</u>
SOUS-TOTAUX:	<u>41 335</u>	<u>40 289</u>	<u>50 618</u> ✓
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES:			
Loyers	1 450	1 300	1 300
Recouvrements de tiers	1 632	2 000	1 600
Licences et permis	1 288	1 720	1 000
Droits de mutation immobilière	4 146	2 036	3 000
Intérêts	8 787	6 175	3 500
Autres	<u>4 763</u>	<u>6 000</u>	<u>1 000</u>
SOUS-TOTAUX	<u>22 066</u>	<u>19 231</u>	<u>11 400</u> ✓
TRANSFERTS INCONDITIONNELS:			
Péréquation	<u>16 040</u>	<u>19 000</u>	<u>42 859</u>
TRANSFERTS CONDITIONNELS:			
Entretien des chemins en hiver	56 772	57 262	57 262
Asphaltage et réfection de chemins	37 000	20 000	
Loisirs	23 920		
Bibliothèque	15 000		
Création d'emplois	<u>17 900</u>	<u>22 223</u>	
SOUS-TOTAUX	<u>150 592</u>	<u>99 485</u>	<u>57 262</u>
TOTAL:	<u>556 890</u>	<u>511 589</u>	<u>530 832</u>

DÉPENSES

	États financiers 1988	Estimation 1989	Budget 1990
ADMINISTRATION GÉNÉRALE:			
Législation	16 340	17 778	17 000
Gestion financière et administrative	62 909	68 678	72 350
Greffe		480	8 000
Évaluation	12 880	11 826	16 000
Gestion du personnel	490	150	1 000
Autres	<u>45 230</u>	<u>51 341</u>	<u>52 300</u>
SOUS-TOTAUX	<u>137 849</u>	<u>150 253</u>	<u>166 650</u>
SÉCURITÉ PUBLIQUE:			
	18 228	16 180	26 000
TRANSPORT:			
Voirie municipale	58 745	38 997	14 300
Enlèvement de la neige	85 846	65 258	71 500
Éclairage des rues	<u>41 167</u>	<u>42 647</u>	<u>45 000</u>
SOUS-TOTAUX	<u>185 758</u>	<u>146 902</u>	<u>130 800</u>
HYGIÈNE DU MILIEU:			
Administration	5 335	7 985	5 300
Traitement de l'eau	9 717	10 615	11 000
Distribution de l'eau	9 189	15 780	18 900
Enlèvement et destruction des ordures	<u>27 555</u>	<u>33 710</u>	<u>60 000</u>
SOUS-TOTAUX	<u>51 796</u>	<u>68 090</u>	<u>95 200</u>
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE:			
Urbanisme et zonage	46 476	14 810	19 400
Logement	<u>9 744</u>	<u>10 163</u>	<u>8 406</u>
SOUS-TOTAUX	<u>56 220</u>	<u>24 973</u>	<u>27 806</u>
LOISIRS ET CULTURE:			
Centre communautaire et patinoire	27 001	17 000	15 700
Parcs et terrains de jeux		4 462	5 000
Bibliothèque	5 018	5 858	8 400
Autres activités	<u>8 966</u>	<u>9 204</u>	<u>3 000</u>
SOUS-TOTAUX	<u>40 985</u>	<u>36 524</u>	<u>32 100</u>
AUTRES DÉPENSES:			
Frais de financement	43 721	44 427	30 400
Dépenses en immobilisation à même recettes	37 686		
Litige	<u>13 612</u>		
SOUS-TOTAUX	<u>95 219</u>	<u>44 427</u>	<u>30 400</u>
TOTAL:	<u>586 055</u>	<u>487 349</u>	<u>508 956</u>
Affectations: F.D.I.		22 429	21 876
	586 055	509 778	530 832